



*La gestion environnementale
en mouvement*

Rapport environnemental 2003 de l'administration fédérale

Bilan de la période 2001 – 2002



RUMBA

Gestion des ressources et management environnemental
de l'administration fédérale

Esprit d'initiative et efficacité



Madame, Monsieur, cher lecteur,

J'ai le plaisir de vous présenter le deuxième rapport environnemental de l'administration fédérale qui illustre, chiffres et exemples à l'appui, la contribution écologique de l'administration fédérale et de certaines unités d'organisation.

Mais pourquoi l'administration fédérale a-t-elle besoin d'un système de management environnemental, pourquoi publie-t-elle un rapport environnemental tous les deux ans ?

De nombreuses PME et pratiquement toutes les grandes entreprises de ce pays ont mis en place un système de gestion systématique de l'énergie et de l'environnement. Avec ses 41 500 collaborateurs, l'administration fédérale se doit, elle aussi, de contribuer à une gestion plus efficace des ressources.

Comme le montre ce rapport, la gestion environnementale s'intéresse aux produits de l'administration fédérale. L'administration tient-elle suffisamment compte des aspects environnementaux dans l'élaboration et la mise en œuvre du cadre normatif, dans ses activités d'information et dans la fourniture de prestations ? Ses prestations correspondent-elles aux exigences de ses clients sur le plan écologique ? La gestion environnementale peut ainsi conduire l'administration fédérale à innover.

La gestion environnementale a aussi pour objectif l'efficacité de nos prestations. Une utilisation parcimonieuse des ressources préserve l'environnement et les finances publiques. Le présent rapport environnemental illustre dans quels domaines des progrès ont déjà été réalisés mais aussi où il existe encore un important potentiel d'économies, et fixe des objectifs sur cette base.

« Gouverner c'est prévoir » – cette maxime s'applique aussi bien aux questions financières qu'environnementales. On connaît de mieux en mieux les conséquences néfastes de la pollution sur notre santé, notre qualité de vie et notre économie. Il ne tient qu'à nous d'agir !

Je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui s'engagent en faveur de l'environnement et d'une utilisation plus efficace des ressources et le font en démontrant un grand esprit d'initiative.

Pascal Couchepin

Président de la Confédération

Sommaire

Introduction

Esprit d'initiative et efficacité.....	2
Gestion environnementale dans l'administration fédérale	3

Gestion environnementale dans l'optique des produits

Prestations écologiques destinées au public.....	4
Prestations écologiques destinées à l'administration	6

Gestion environnementale dans l'optique de l'exploitation

Écologie dans les services de l'administration	7
Indices globaux de l'administration fédérale	10

Bilan

Point de la situation et objectifs pour la prochaine période	12
--	----

Annexes

A. Vue d'ensemble de l'administration fédérale	13
B. Organisation de la gestion environnementale	14

Gestion environnementale dans l'administration fédérale

RUMBA a pour but d'instaurer une gestion systématique des ressources et de l'environnement dans l'administration fédérale. Il se fonde sur l'arrêté du Conseil fédéral du 15 mars 1999.

Son objectif principal est de réduire progressivement la charge polluante des produits et activités de l'administration fédérale.

Ce programme joue donc un rôle capital dans la concrétisation du volet écologique du développement durable par la Confédération.

Organisation de RUMBA

Toutes les unités d'organisation de la Confédération ont pour tâche de mettre en place leur propre système de management environnemental selon les directives du programme RUMBA (cf. annexe B).

À l'échelon de la Confédération, la direction du programme est assurée par la Conférence des secrétaires généraux (CSG) qui s'occupe notamment de la coordination entre les départements et leurs unités d'organisation, des rapports destinés au Conseil fédéral et des propositions pour les décisions de conduite.

L'Équipe de coordination RUMBA (dirigée par le DETEC) est composée de représentants de tous les départements et de la Chancellerie fédérale. Elle effectue des travaux préparatoires pour la CSG.

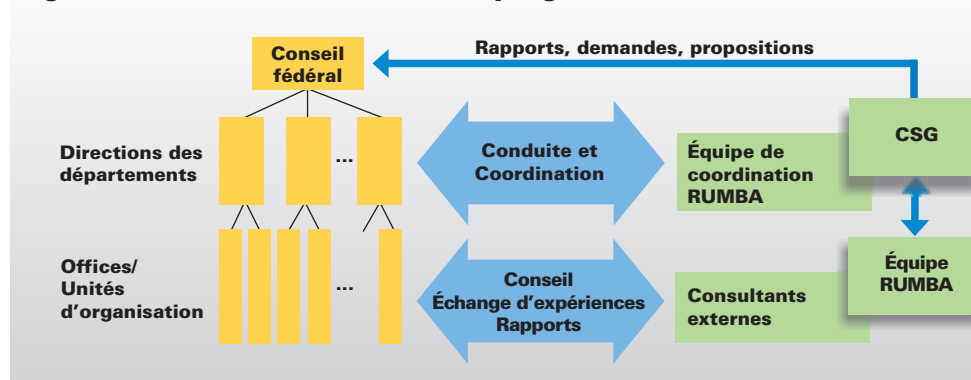
Autres fonctions de RUMBA :

- réduire les coûts et accroître l'efficacité des processus ;
- coordonner les activités environnementales dans l'administration ;
- stimuler les collaborateurs et leur esprit d'initiative ;
- permettre à la Confédération d'assumer un rôle de modèle dans le domaine environnemental.

Dans le cadre de RUMBA, chaque unité d'organisation doit adopter des mesures en vue d'améliorer la composante écologique (utilisation des ressources et émissions de substances nuisibles) de ses produits et services ainsi que de son exploitation. Cela comprend aussi des mesures de communication interne concernant l'environnement et le système de management environnemental.

L'Équipe RUMBA, dirigée par l'OFCL, assure l'introduction et la continuité de la gestion environnementale au niveau opérationnel.

Organisation et mise en œuvre du programme RUMBA



État des travaux

Parmi les 84 unités d'organisation de l'administration fédérale (voir vue d'ensemble à la page 13), treize ont déjà achevé la mise en place de RUMBA en 2003 et ont établi leur premier rapport environnemental. La continuité de la gestion environnementale est assurée dans chacune d'entre elles par la direction et une équipe environnement.

Actuellement, 35 unités sont en train d'introduire leur système de management environnemental.

Comme l'exige l'arrêté du Conseil fédéral, toutes les unités auront instauré une gestion systématique de l'environnement d'ici 2005.

Pour les unités gérées par mandat de prestations, l'échéance est fixée dans ledit mandat de prestations.

L'échelonnement de la mise en place sur plusieurs années permet un encadrement plus efficace des unités par l'Équipe RUMBA.



Prestations écologiques destinées au public

La gestion environnementale de l'administration fédérale, à l'instar de celle d'autres prestataires de services, intervient à deux niveaux : les produits et l'exploitation. L'optique de l'exploitation (infrastructure et ressources utilisées pour « créer » les produits) est traitée aux pages 7 à 11.

La gestion environnementale dans l'optique des produits comprend :

- les services d'information destinés au public sur des sujets relatifs à l'environnement, y compris les activités de sensibilisation ;
- les prestations juridiques, soit la possibilité qu'ont de nombreuses unités d'influer sur l'aspect environnemental de l'exécution du droit ;
- d'autres produits tels que planification et construction de grandes infrastructures, formation de l'armée, etc.

Elle recouvre l'analyse des produits, la définition d'un plan directeur, d'objectifs et de mesures ainsi que la mise en place d'un controlling environnemental des produits. Le programme RUMBA met à la disposition des unités d'organisation des instruments simples servant à sensibiliser les gens aux produits ayant une influence sur l'environnement et à améliorer progressivement la situation.

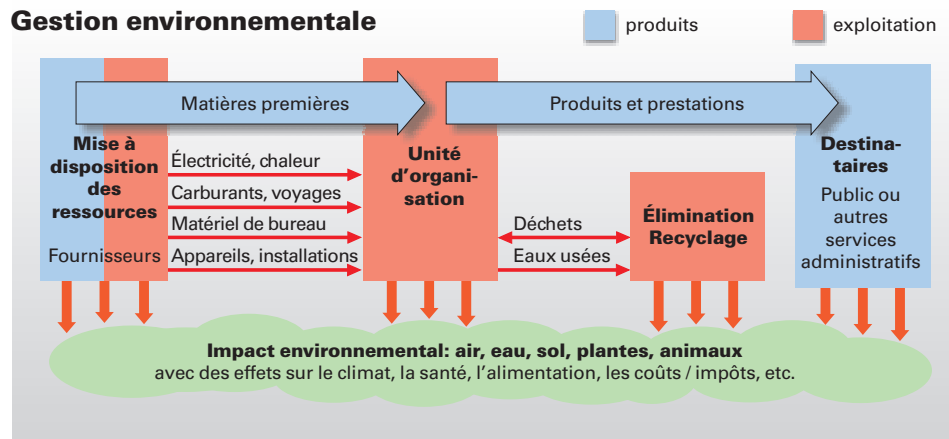
La proportion de produits ayant un impact sur l'environnement varie fortement d'une unité à l'autre. Le spectre, très large, va des secrétariats généraux, qui ne fournissent aucune prestation externe concernée par ce problème, à des unités d'organisation telles que l'OFEP, l'ARE, l'OFEN ou le DDPS dont pratiquement tous les produits ont une forte composante environnementale.

Dans sa « Stratégie 2002 pour le développement durable », le Conseil fédéral a fixé des domaines d'intervention et d'action pour la gestion environnementale de la Confédération.

Dans l'optique des produits, il s'agit en particulier de la politique économique et financière, de la formation, de l'environnement, des ressources naturelles, du développement territorial, de l'urbanisation et de la mobilité.

Dans la suite de ce rapport, cinq produits de divers offices fédéraux sont mis en exergue pour leur contribution au développement durable dans le domaine de l'environnement. Il s'agit de prestations écologiques nées dans le cadre du programme RUMBA (OFL) ou dans un autre contexte (autres exemples).

Gestion environnementale



OFROU

Développement durable dans la planification des ouvrages routiers

L'Office fédéral des routes (OFROU) a instauré NISTRA (Indicateurs du développement durable pour les projets d'infrastructure routière), un instrument d'aide à la prise de

décision dans les projets de construction et d'entretien qui donne une vue globale et permet d'évaluer des intérêts divergents en toute transparence. Diverses variantes de

projet sont analysées à l'aide de quarante indicateurs de développement durable qui sont présentés, pour chaque variante, dans un tableau NISTRA. Les éléments nécessaires à la prise de décision reposent sur :

- une analyse coûts / avantages (CHF / an) ;
- une analyse d'utilité (points sociaux, économiques et environnementaux) ;
- des indicateurs descriptifs (avantages et inconvénients, attitude de la population, etc.).

L'OFROU utilise ce nouvel instrument depuis 2003 dans le cadre des grands projets de construction et d'aménagement des routes nationales et principales.



OFS et OFEFP

Vue d'ensemble de la situation environnementale en Suisse

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) ont publié un rapport commun en deux volumes, « Environnement Suisse 2002 », qui dresse sur plus de 600 pages un état des lieux de l'environnement et de notre influence sur la nature. La

partie « Statistiques et analyses » fournit quantité d'informations statistiques sur l'environnement alors que le volume « Politique et perspectives » met l'accent sur les défis à relever dans le domaine de la politique environnementale et sur les solutions possibles.



OFL

Aide au logement pour les bâtiments Minergie

Sur la base de la loi sur le logement et à certaines conditions, l'Office fédéral du logement (OFL) accorde des contributions financières à des projets de construction. Comme la loi prône une utilisation économe et rationnelle des ressources comme l'énergie ou le terrain, l'équipe environnement de l'OFL a proposé d'exiger la norme de construction Minergie dans les directives re-

latives à l'allocation de ces contributions. Un projet de recherche appuyé par un comité de pilotage regroupant les partenaires impliqués a conclu à la pertinence et à la faisabilité de cette idée. La direction de l'OFL a la volonté de concrétiser ce projet, pour autant que les aides fédérales soient maintenues dans ce domaine.



seco

« Cleaner Production Center » en Colombie

Depuis 1998, le Secrétariat d'État à l'économie (seco) soutient la création de « Cleaner Production Centers » en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie. Ces centres ont pour but de conseiller et d'aider les PME à améliorer leur éco-efficience, notamment en réduisant leur consommation de matières premières, d'énergie et d'eau, ce qui a aussi pour effet

d'abaisser leurs coûts de production. Diminuer la pollution et augmenter les profits - le centre colombien prouve combien cette maxime est vraie : en adoptant diverses mesures, les entreprises conseillées ont réduit leurs émissions de plus de 30 % et économisé plus de deux millions de dollars par an. Et ce n'est qu'un début.

Avec ses treize collaborateurs et ses antennes régionales réparties dans tout le pays, le centre créé en Colombie a déjà formé plus de 3000 personnes dans le domaine de la « production plus propre » et a conseillé plus de 150 entreprises. Deux tiers des coûts du centre sont couverts par des ressources nationales qui proviennent essentiellement des revenus des services offerts.

OFAG

Écobilans des exploitations agricoles

Les écobilans permettent aux exploitations agricoles d'évaluer l'impact sur l'environnement de leurs activités, comme la production de lait, de viande ou de céréales. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a lancé un projet ambitieux et unique sur la scène internationale : plus de 300 exploitations publiant déjà leurs comptes élaboreront désormais des indicateurs écologiques. Ces informations permettront de mettre en

évidence et de comparer l'évolution écologique et économique au niveau des exploitations, des zones de production et des types d'exploitation. L'OFAG pourra s'en servir pour établir des comparaisons et se préparer en vue de négociations. Pour les agriculteurs, la publication d'écobilans permet de se mesurer à d'autres exploitations et de s'engager sur la voie d'une gestion plus écologique.



Prestations écologiques destinées à l'administration

Les prestations de certaines unités d'organisation de l'administration fédérale s'adressent avant tout aux autres services de l'admini-

stration, et non au public. Ces fonctions centralisées consistent à fournir des locaux, des services informatiques et des équipe-

ments de bureau ainsi que des prestations de services dans les domaines des voyages de service, de la formation et de la planification.

Mise à disposition de locaux

Au sein de l'administration fédérale, la gestion des immeubles incombe au CEPF pour les hautes écoles, à l'OFCL dans les autres domaines civils et au DDPS pour le domaine militaire.

Ces services doivent tenir compte des exigences des utilisateurs et de la rentabilité, mais aussi d'aspects écologiques et culturels.

Grâce à 26 projets d'assainissement énergétique, l'OFCL a économisé en 2001 quelque 2 % de la consommation totale d'énergie thermique et réduit les coûts en conséquence.

En 2001 encore, il avait décidé de prendre en considération les normes de construction Minergie dans ses projets et de les appliquer dans les cas où l'appréciation globale (incluant l'aspect rentabilité) le justifiait. Le premier projet d'assainissement Minergie de la Confédération s'est achevé en 2002. L'enveloppe et les installations techniques d'un immeuble à usage mixte sis Schwarztorstrasse 53/55 à Berne ont été améliorées, ce qui a permis de réduire de moitié la consommation d'énergies thermique et électrique.



Informatique et équipements de bureau

La charge polluante de l'administration fédérale peut être considérablement influencée par le biais des achats de matériel informatique et de bureau, en particulier dans le domaine de la consommation d'énergie électrique qui constitue de loin le poste le plus important (cf. page 11 en bas).

Le service « Marchés publics écologiques » de l'OFEP forme les acheteurs afin qu'ils sachent apprécier les aspects écologiques des produits. Le Guide interactif pour les

marchés publics (GIMAP) est développé dans la même optique, en collaboration avec le Centre de compétence des marchés publics de la Confédération (CCMP). Depuis l'hiver 2003, des critères d'adjudication écologiques sont mis à disposition sous forme de textes standardisés sur le site www.gimap.ch. Les domaines couverts sont la papeterie, le matériel et les appareils de bureau ainsi que les appareils électroménagers et les produits de nettoyage.

En collaboration avec les organes de la Confédération en charge de l'informatique, un groupe interdisciplinaire élabore une norme Énergie / Environnement conformément à l'exigence formulée par le programme SuisseÉnergie qui veut que la politique d'achat des pouvoirs publics favorise le rendement énergétique, surtout dans le secteur des appareils électroniques.

Contraintes et offres dans le domaine de la mobilité

Les règlements internes précisent sans ambiguïté que les transports publics doivent être utilisés en priorité lors de tout voyage de service en Suisse. Dans ce but, des cartes journalières de parcours ou des abonnements généraux personnels à prix réduit sont remis aux collaborateurs concernés. Pour encourager le personnel à prendre le train de nuit lors des déplacements à l'étranger, il convient d'autoriser tous les collaborateurs, même ceux des classes de salaire inférieures, à voyager en première classe dans ces cas. Si l'utilisation d'une voiture s'impose, l'unité responsable peut en emprunter une à la

journée. Lorsqu'il s'agit d'un besoin permanent (p. ex. service externe), le service concerné peut se faire attribuer un véhicule de manière fixe. Pour garantir un bon rendement énergétique de ces véhicules, les conducteurs qui les utilisent sont invités à suivre des cours EcoDrive.

La réservation et l'enregistrement des voyages en avion se font par l'intermédiaire de la Centrale des voyages de la Confédération. Il incombe aux unités d'organisation d'autoriser ces voyages et de respecter les objectifs de la page 12.



Écologie dans les services de l'administration

Les unités d'organisation qui ont instauré un système de management environnemental selon RUMBA et ont déjà calculé des indices sont répertoriées dans le tableau ci-dessous (domaine des EPF exclu). Les indices d'exploitation se rapportent à la consommation d'énergie thermique, d'énergie électrique,

d'eau et de papier ainsi qu'au volume de déchets et aux voyages de service. Ils ont été établis à l'aide d'un guide mis au point par des entreprises de services suisses et allemandes. Les indices RUMBA permettent aux unités d'établir des comparaisons annuelles et de fixer des objectifs vérifiables.

En revanche, il n'est pas très pertinent de comparer les indices entre les services, car les tâches qui leur sont confiées et le contexte dans lequel ils évoluent sont trop différents (pour plus de détails, cf. rapports environnementaux des unités).

Consommation d'énergie thermique

La consommation d'énergie thermique est pondérée des degrés-jours.

L'indice thermique en kWh/m² dépend de la température ambiante, du mode d'aération et de l'enveloppe du bâtiment. La valeur enregistrée dans le secteur de production de l'OFCL, 53 kWh/m², est basse en raison de la forte proportion de locaux de stockage, moins chauffés.

La forte consommation de l'Office vétérinaire fédéral (OVF) et de la Direction générale des douanes (DGD) est due au mauvais état des bâtiments concernés sur le plan énergétique.

Consommation d'électricité

Le haut niveau de l'indice de consommation d'énergie électrique des sites de production de l'OFCL est dû à la climatisation des locaux informatiques et aux grandes installations de reprographie et d'impression. Ces deux secteurs exécutent toutefois des mandats pour l'ensemble de l'administration fédérale. Les chauffages électriques d'appoint utilisés à l'OVF dans les locaux abrités dans des baraquements sont la cause de la consommation élevée de cet office.

Dans les autres services, la consommation en kWh par unité de personnel est fortement influencée par la présence de locaux climatisés pour les serveurs et pour d'autres utilisations (wire centers, laboratoires, etc.).

La consommation élevée de l'OFEN s'explique par la vétusté des installations informatiques, qui nécessitent plus d'énergie de refroidissement. Les serveurs seront remplacés en 2004 et les indices de consommation s'en ressentiront.

L'indice de consommation d'énergie thermique par unité de personnel est aussi influencé par la surface par unité de personnel. Dans les secteurs de production (p. ex. OFCL), les indices ne peuvent pas être interprétés de la même manière que dans le reste de l'administration, raison pour laquelle ils sont imprimés en italiques dans le tableau.

Les chiffres du Centre administratif du DDPS (CA DDPS) sont approximatifs car il n'existe aucun relevé de la récupération de chaleur dans le centre de calculs.

Les indices de l'OFEFP et du CA DDPS sont approximatifs car, dans ces deux cas, les consommateurs externes n'ont pas encore pu être délimités avec précision.

La plupart des services qui appliquent RUMBA découvrent d'importants potentiels de réduction de leur consommation d'électricité. Dans bien des cas, celle-ci a pu être sensiblement réduite après la fréquentation, par tout le personnel, des ateliers « Environnement ». Entre 1997 et 2002, la RFA a par exemple réduit sa consommation de 44 % suite à l'introduction de RUMBA. Outre les mesures individuelles prises par le personnel, l'exploitation d'installations centralisées comme l'aération, la climatisation et l'alimentation électrique a été optimisée.

Indices 2002 des unités d'organisation

UP = unités de personnel (emplois à plein temps)
m² = surface de référence énergétique (SIA 180/4)
↓ → ↑ = évolution au cours des dernières années

Unité (cf. page 13)	Énergie thermique kWh / m ²	Énergie thermique kWh / UP	Énergie électrique kWh / UP
ARE	86 ↓	4'200 ↓	1'029 ↓↓
OFEFT	79 ↓	2'506 ↓	1'691 ↓↓
OFCL (admin.)	56 ↓↓	3'959 ↓	2'145 ↑
OFCL (prod.)	53 →	10'815 →	8'761 ↑
OFFT / PUE	82	3'279	1'679
OFES / GSR	82 ↓	4'870 ↓↓	1'244 ↓↓
OFEN	66 ↓	2'253 ↓	3'193 ↓
OFJ	113 →	4'733 →	3'630 ↓
OFAG	93 ↑	3'575 →	2'064 ↓
OFEFP	64 →	2'582 →	2'322 ↑
OVF	178 →	3'104 →	3'478 ↓
OFEG	79	4'099	2'314
AEP	118 ↑	6'046 ↑	1'483 ↓
OFL	57 ↓	2'880 ↓	2'230 ↓
RFA	90 →	5'617 →	2'407 ↓↓
AFC	74	3'061	2'818
SG DFI	99 →	3'110 ↓	3'095 →
SG DFJP	129 →	8'113 ↓	3'093 ↓
SG DFE	87 →	2'888 →	1'143 →
SG DETEC*	86 →	3'546 →	1'029 ↓↓
DGD	171 ↑	5'858 →	3'007 →
seco	87 →	3'734 →	1'952 ↓
CA DDPS	78 →	3'137 →	1'172 →

* y compris BEAA / SEA

Papier et déchets

Dans nombre d'offices, la consommation annuelle de papier à copier connaît des variations relativement prononcées en fonction des révisions de lois et des procédures de consultation en cours. Néanmoins, un certain nombre d'unités d'organisation sont parvenues à réduire considérablement leur consommation en ne distribuant certains docu-

ments internes plus que sous forme électronique.

Les indices de certains offices comparables affichent de très grandes différences, ce qui prouve qu'il existe un important potentiel d'économies qu'il faut exploiter, notamment en utilisant plus de papier recyclé.

Les déchets comprennent les ordures et le vieux papier. Les offices qui ont introduit la collecte séparée du vieux papier ont pu réduire à 30 %, voire davantage, la part des ordures au volume total des déchets, ce qui se traduit également par d'importantes économies de coûts.

Indices 2002 des unités d'organisation

UP = unités de personnel (emplois à plein temps)

↓ → ↑ = évolution au cours des dernières années (sans flèche = aucune comparaison disponible)

Unité (cf. page 13)	Papier à copier kg / UP	dont de fibres neuves	Déchets (total) kg / UP	dont ordures	Eau m ³ / UP	Voiture km / UP	Train km / UP	Avion km / UP	Voyages CH voiture	Voyages UE avion	Écobilan en 1000 ICP / UP**
ARE	56 ↑	69% →	379 ↓	25% →	9,1 ↓↓	65 →	2'128 →	1'488 ↑↑	4% →	63% ↑↑	1'482 ↓
OFEFT	54 ↓↓	28% →	316 ↑↑	63% ↓↓	6,7 ↑	1'656 ↑↑	514 ↑	138 →	76% ↑	100% →	1'830 ↑↑
OFCL (admin.)	40 →	70% ↑↑	259 →	18% →	7,6 ↓↓	1'244 →	871 →	2'439 →	60% →	93% ↑	1'873 →
OFCL (prod.)	25 →	75% ↑	237 →	48% →	25,6 ↓↓	1'277 ↑↑	230 →	189 →	86% →	57% →	5'669 ↑
OFFT / PUE	62	63%	444	20%	11,3	203	1'784	1'854	11%	75%	1'727
OFES / GSR	62 →	63% ↑↑	475 ↓	14% →	9,9 ↑↑	68 ↓	678 →	1'680 ↑↑	9% →	99% →	1'580 ↓
OFEN	62 →	36% →	496 ↓	25% →	non saisi	129 ↑↑	2'522 ↑	2'613 ↑↑	6% →	63% ↑	3'491 ↑
OFJ	65 ↑↑	71% ↑	230 ↓↓	35% →	10,1 ↓↓	10 →	2'512 →	1'975 →	0% →	81% →	2'719 →
OFAG	48 ↓	42% ↓	335 →	35% →	8,3 ↓	1'324 →	1'539 →	1'495 →	49% ↓	69% →	2'226 →
OFEFP	58 ↑↑	24% →	400	30%	13,4 ↑	118 ↓	2'319 ↑	3'597 ↑↑	6% ↓	61% →	2'480 ↑
OVF	25 →	50% ↑↑	170 ↓	34% →	23,6 →	570 ↓	790 ↓	857 →	51% →	42% →	2'440 ↓
OFEF	58	86%	241	32%	14,8	793	2'171	988	30%	53%	2,159
AEP	37 ↓↓	24% ↓	335 ↓	35% →	8,8 ↓	1'064 →	2'355 →	630 →	35% ↓↓	42% →	1'959 →
OFL	90 ↑↑	80% ↓	108 ↓↓	36% ↓↓	3,8 →	231 →	1'191 ↑	25 ↓	16% ↓	18%	1'546 ↓
RFA	50 ↑↑	27% →	291 ↑	11% →	9,0 →	2'197 ↓↓	997 →	274 →	69% ↓	73% →	2'583 ↓↓
AFC	46	90%	260	21%	9,0	1'216	1'866	352	40%	65%	2'266
SG DFI	155 →	30% →	626 →	24% →	7,6 ↓	29 →	488 ↓	644 →	6% →	29% ↓	2'605 ↓
SG DFJP	54 ↓↓	52% →	172 ↓↓	29% ↓	7,5 →	47 →	1'915 →	4'233 ↑↑	10% ↑	87% →	3'007 ↑
SG DFE	96 →	39% ↑	307 ↓	26% →	6,1 ↓↓	251 ↓	529 →	3'844 ↓	34% →	71% →	1'634 →
SG DETEC*	88 ↑↑	36% →	379 ↓↓	25% ↓	9,1 ↓↓	648 ↑↑	755 ↑	509 →	47% ↑	92% →	1'538 →
DGD	51 ↓	48% →	513 →	18% →	33,2 ↑↑	305 →	saisi pour AFD	saisi pour AFD	saisi pour AFD	saisi pour AFD	saisi pour AFD
seco	76 →	48% →	386 →	35% →	6,2 ↓↓	409 →	1'809 →	10'447 ↑↑	25% →	76% →	3'336 ↑↑
CA DDPS	138 ↑	48% →	194 →	100% →	7,3 →	non saisi	non saisi	non saisi	non saisi	non saisi	non saisi

* y compris BEAA / SEA ** ICP= indice de charge polluante

Eau

L'OFL enregistre le plus bas indice de consommation d'eau par unité de personnel grâce à son installation de récupération des

Voyages de service

Pour les voyages de service, les indices sont exprimés en kilomètres parcourus en voiture, en train et en avion par unité de personnel. Un indice détermine également la part de la voiture à l'ensemble des voyages en Suisse et un autre la part de l'avion dans les voyages en Europe. Les voyages du CA DDPS ne sont pas pris en considération car ils concernent des collaborateurs de diverses unités d'organisation.

Dans les services de l'administration auxquels incombent des tâches spéciales dans le

eaux pluviales. Ailleurs, la consommation a pu être réduite dans une proportion allant jusqu'à 30 % en modérant l'arrosage. Les

service externe (OFCL, OFAG, RFA), on relève un indice élevé de kilomètres-voiture. Les collaborateurs concernés de la RFA, de l'OFAG et de l'AEP ont fréquenté des cours EcoDrive afin d'adopter une technique de conduite plus économique et plus sûre.

Les offices déployant une grande activité à l'étranger (seco, OFEFP, OFCL) ont un indice kilomètres-avion bien supérieur à la moyenne. Dans tous les services, les voyages en avion devraient être accordés avec retenue afin de privilégier le train. Le seco a par

indices de la DGD et de l'OVF sont élevés en raison des travaux de laboratoire.

exemple émis une directive concernant les voyages en avion qui institutionnalise la planification des voyages entre les services et rend la procédure d'autorisation des voyages plus stricte.

Pour se convaincre que ce type d'effort a des effets aussi bien écologiques qu'économiques, il suffit de penser que l'administration fédérale dépense plus de 30 millions de francs par an pour les voyages en avion.

Écobilan global

Dans les domaines de la consommation d'énergie, d'eau et de papier, des déchets et des voyages de service, la charge polluante totale peut être exprimée en indice de charge polluante (ICP, cf. page 11). Dans le tableau ci-contre, elle est exprimée en ICP par unité de personnel pour chaque unité d'organisation. Une forte consommation d'électricité ou un indice kilomètres-voiture ou kilomètres-avion élevé provoquent un bond de la valeur ICP.

L'exemple du seco illustre bien ce phénomène : la charge polluante totale s'est accrue

malgré la diminution de la consommation d'électricité et d'eau, parce que les voyages ont augmenté.

Il est intéressant d'analyser l'écobilan ventilé selon le type de charge polluante, comme celui de la RFA illustré ici à titre d'exemple. Il est évident que les plus gros facteurs de pollution sont l'énergie électrique et les voyages de service. Par conséquent, cet office doit fixer les priorités de son système de management environnemental dans ces deux domaines.

Communication et continuité

Les mesures centralisées mises en œuvre par l'Équipe environnement et la direction de l'office constituent le fondement de la gestion environnementale. Le succès du programme réside cependant dans la participation et l'intérêt de l'ensemble du personnel, qui se traduisent par une amélioration continue du système mis en place. C'est pourquoi, lors de l'introduction de RUMBA, tous les collaborateurs prennent part activement à des ateliers « Environnement ». De plus, la consommation d'énergie, des conseils en matière d'écologie et les résultats obtenus font l'objet d'une communication permanente. En automne 2002, les responsables des

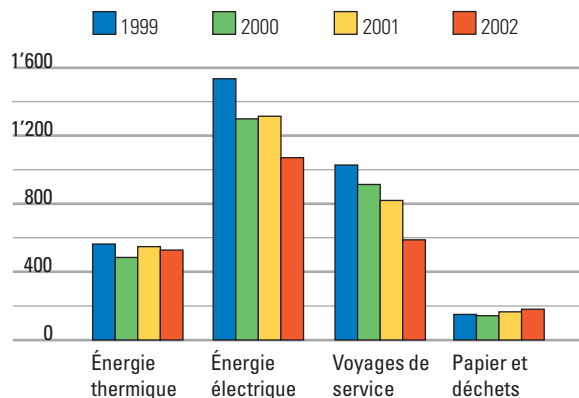
Équipes environnement de 38 unités ont échangé leurs expériences lors d'une première rencontre. Un sondage réalisé parallèlement par écrit dans les offices a montré que le programme RUMBA et les ateliers « Environnement » sont généralement bien acceptés par le personnel. Les participants ont remarqué qu'il serait utile de pouvoir compter sur un soutien et sur des modules de mise en œuvre également après la phase d'introduction de RUMBA. Dans cet esprit, une documentation destinée aux nouveaux collaborateurs ainsi que des modules d'information pour mener une communication interne régulière sont actuellement en pré-

paration. Un autre module est constitué par les « Semaines de l'énergie » version RUMBA, dont le but est d'ancrer solidement dans les mœurs les principes d'un comportement correct vis-à-vis de l'environnement. L'OFAG et l'OFL ont été les premiers offices à vivre cette expérience, en 2002.

Une fois par an, chaque unité établit un rapport environnemental dans lequel sont publiés ses indices, la situation de son système de management environnemental et ses prochains objectifs. Les rapports environnementaux des unités indiquées sur fond vert à la page 13 peuvent être téléchargés sous www.rumba.admin.ch.

Régie fédérale des alcools RFA

en milliers de points ICP par collaborateur



Indices globaux de l'administration fédérale

L'objectif de la gestion environnementale dans l'optique de l'exploitation est une utilisation respectueuse de l'environnement des ressources (énergie, eau, papier, voyages de service, etc.) nécessaires pour produire les prestations de l'administration. Il s'agit aussi de réduire leur coût (140 millions de francs

par an). Les indices de l'administration fédérale recouvrent trois domaines.

- Domaine civil hors EPF : immeubles civils, y compris les bâtiments administratifs du DDPS. Les sites étrangers ne sont pas pris en compte.

- Domaine militaire : tous les autres sites du DDPS.
- Domaine des EPF : les écoles polytechniques de Zurich et de Lausanne et les quatre instituts de recherches.

Consommation d'énergie: évolutions différenciées

Le plus gros consommateur d'énergie électrique est le domaine des EPF, avec 54 %. Près de la moitié de sa consommation revient toutefois à l'Institut Paul Scherrer, dont les accélérateurs de particules sont très gourmands en électricité. D'une manière générale, les instituts de recherches ont une consommation très élevée. Dans les autres domaines civils, la consommation d'électricité est surtout due à l'informatique et à l'éclairage. Le domaine militaire, avec ses installations de formation, de défense et de logistique, présente la plus faible consommation électrique rapportée à la surface des bâtiments.

L'énergie solaire, éolienne et issue de petites centrales hydroélectriques représente 0,2 %

de la consommation d'électricité de l'administration fédérale (cf. graphique). L'objectif de SuisseEnergie est de 2,5 % d'ici 2010.

Le domaine des EPF ne consomme que 16 % de l'énergie thermique de l'administration fédérale et l'indice, qui rapporte la consommation à la surface utilisée, est même le plus faible avec 92 kWh/m² (cf. graphique du bas). Cela peut s'expliquer, entre autres, par la forte consommation d'électricité des instituts de recherches, qui contribue aussi à chauffer les locaux.

La consommation globale d'énergie électrique et thermique de l'administration fédérale correspond à celle d'environ 40 000 ménages.

Gestion de l'énergie : uniformisation des données saisies

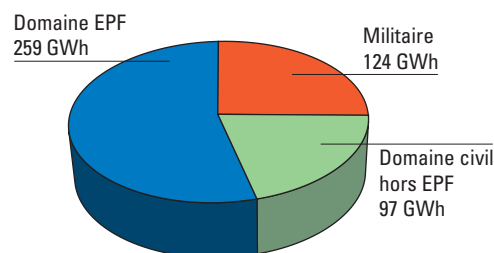
Dans le domaine des EPF, RUMBA a permis d'assurer une saisie uniforme des données énergétiques. Au cours des trois dernières années, la consommation d'électricité a progressé de 18 % (les unités de personnel et le nombre d'étudiants ont augmenté d'environ 10 % et les besoins de la recherche sont variables). Dans le même temps, la consommation d'énergie thermique a augmenté de 7,5 % (accroissement de la surface des bâtiments de 2,7 %). Des plans de mesures sont élaborés afin de déterminer comment le domaine des EPF peut atteindre les objectifs de SuisseEnergie (dès 2010, augmentation d'électricité de 5 % max. par rapport à 2000 et réduction des combustibles fossiles de 15 % par rapport à 1990).

Le domaine militaire compte plusieurs milliers de bâtiments dont la consommation énergétique était saisie dans trois banques de données. Comme ces relevés annuels étaient incomplets, il n'est pas possible de se

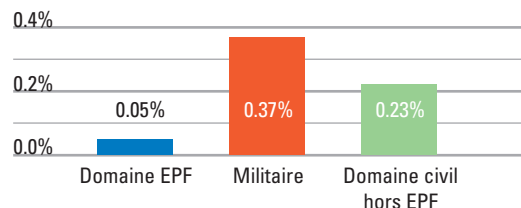
prononcer sur l'évolution passée de la consommation d'énergie. Un nouveau système de saisie fournira dès 2003 / 2004 des données fiables. Le DDPS élabore une conception générale pour atteindre les objectifs de SuisseEnergie dans les domaines électrique et thermique. Des plans de mesures suivront en 2004.

Le domaine civil hors EPF compte environ 800 bâtiments. Dans ce domaine aussi, force est de constater que les données enregistrées par le passé ne permettent pas de tirer des conclusions sur l'évolution de la consommation d'énergies électrique et thermique. Une amélioration de la saisie des données à partir de 2003/2004 est à l'étude. Pour réaliser les objectifs de SuisseEnergie, l'OFCL a établi, en 2003, un plan de mesures dont la concrétisation dépendra du budget d'investissement qui lui sera octroyé.

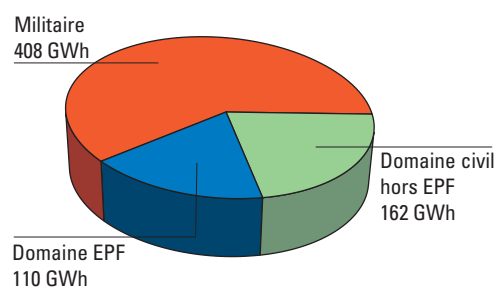
Consommation d'énergie électrique de l'administration fédérale



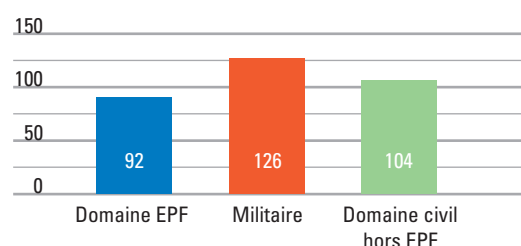
Énergie électrique solaire, éolienne et issue de petites centrales hydroélectriques



Consommation d'énergie thermique de l'administration fédérale



Indice de consommation thermique en kWh/m²



Eau et ordures : les mesures déploient leurs effets

L'administration fédérale consomme 2,5 milliards de litres d'eau par an, ce qui coûte plus de 5 millions de francs. Le volume annuel de déchets est de 6000 t. Son élimination coûte

environ 3 millions de francs. La consommation d'eau et le volume des déchets produits sont relevés périodiquement dans toutes les unités qui ont introduit le programme

RUMBA. Il apparaît que la collecte séparée du vieux papier permet de réduire pratiquement de moitié le volume des déchets et le coût de leur élimination.

Papier à copier : papier blanc en augmentation

Entre 1998 et 2002, la consommation de papier à copier a augmenté de 5 % environ pour atteindre 526 millions de pages A4, soit plus de 12 000 feuilles par unité de personnel et par an. Il y a encore du chemin à parcourir jusqu'au bureau sans papier !

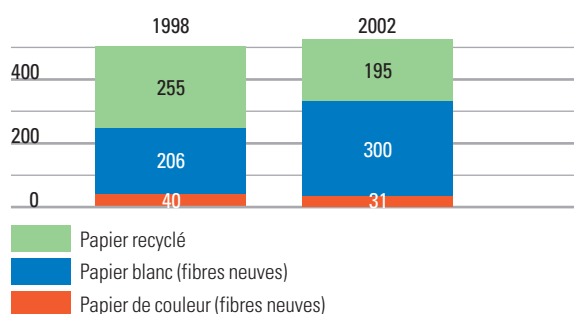
Le plus grand problème est le recul de 51 à 37 % de la part du papier recyclé au cours des quatre dernières années. Cette évolution est en contradiction avec les objectifs économiques et écologiques de la Confédération. Le papier recyclé coûte pourtant environ 15 % moins cher que le papier à base de fibres neuves et réduit la charge polluante de 78 % !

Divers tests et les fabricants de photocopieurs et d'imprimantes eux-mêmes confirment que le papier recyclé ne provoque pas plus de dysfonctionnements que le papier neuf. Seuls les documents destinés aux Archives fédérales doivent, conformément aux instructions de la Chancellerie fédérale de 1994, être imprimés sur du papier neuf.

En 2003, l'OFCL et les Archives fédérales lanceront une nouvelle campagne d'information destinée aux départements, aux offices et au personnel sur l'utilisation du papier.

Papier à copier et imprimante

Administration fédérale y c. EPF et DDPS en Millions de feuilles A4



Voyages de service : progression dans tous les domaines

Grâce aux données de la nouvelle Centrale des voyages de la Confédération, les déplacements à l'étranger ont pu être analysés pour la première fois en 2002. Les voyages en Suisse sont calculés sur la base du nombre d'abonnements de train et des kilomètres parcourus en voiture, le cas échéant des jours de prêt du véhicule.

110 millions de kilomètres ont été parcourus pour le compte de l'administration fédérale (hors EPF et DDPS), c'est-à-dire 2700 fois le tour de la Terre ou 5900 km par personne. La ventilation par mode de transport est de 18 %

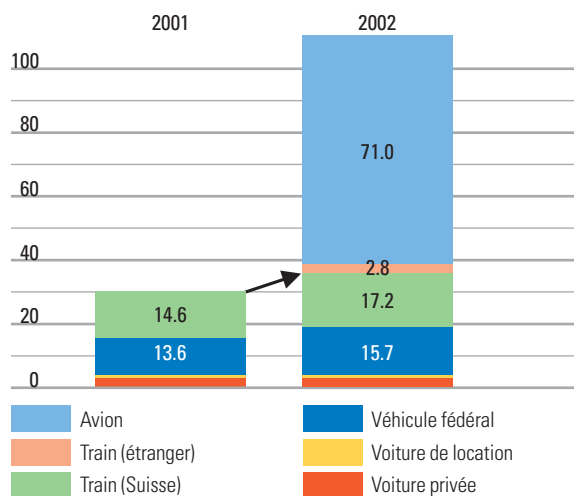
pour le train, 18 % pour la voiture et 64 % pour l'avion.

Le graphique montre que les voyages en Suisse ont augmenté de 15 % en 2002. Les voyages à l'étranger (avion et train), n'ont été enregistrés complètement qu'à partir de 2002. Mais là aussi, on peut émettre l'hypothèse d'une augmentation (+16 % dans les offices RUMBA).

Les voyages de service de l'EPF et du DDPS seront traités à partir du prochain rapport environnemental. Cela devrait se traduire par un doublement des kilomètres parcourus, voire plus.

Voyages de service

Administration fédérale hors EPF et DDPS en Millions de km



Charge polluante : l'électricité domine

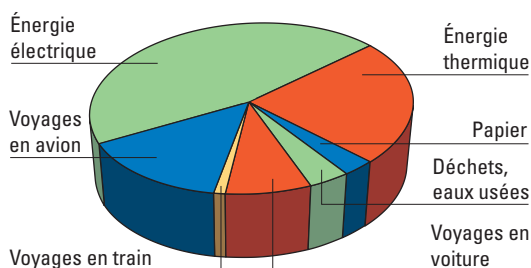
L'indice de charge polluante (ICP) sert à mesurer l'impact de différentes substances nuisibles sur l'air, l'eau et le sol (Cahiers de l'environnement de l'OFEPF, n° 297, en allemand).

Le diagramme de droite illustre la charge polluante d'exploitation dans l'administration fédérale hors EPF et DDPS. Il ne tient cependant pas compte de l'impact environnemental des produits et prestations.

Les postes les plus importants sont l'énergie électrique (46 %), les voyages en avion, en train et en voiture (24 % au total) et l'énergie thermique (23 %). Les voyages en train, plus écologiques, n'ont pratiquement aucune influence alors qu'ils représentent un cinquième des kilomètres parcourus au titre des voyages de service.

Charge polluante d'exploitation

Administration fédérale hors EPF et DDPS Total 79 milliards de points ICP



Point de la situation et objectifs pour la prochaine période

Le tableau ci-dessous montre dans quelle mesure les objectifs fixés dans le premier rapport environnemental publié en 2001 étaient atteints à fin 2002. Le prochain rapport – le troisième – paraîtra en 2005 et

couvrira la période 2003 / 2004. Il apparaît que les objectifs fixés pour l'ensemble de l'administration fédérale ne sont pas encore tous remplis, mais que les unités qui ont introduit RUMBA ont déjà pu en atteindre

quelques-uns. On peut donc espérer que l'élargissement de RUMBA à toute l'administration permettra de nouvelles améliorations.

Objectifs 2003 (cf. Rapport environnemental 2001)	Situation intermédiaire fin 2002	Remarques
A. Respect des échéances La planification de la réalisation de RUMBA présentée à la page 5 du rapport 2001 doit être respectée.	Atteint. La planification a été respectée.	En 2004, 25 unités supplémentaires commenceront la mise en place de RUMBA.
B. Contributions écologiques Les unités d'organisation analysent l'impact environnemental de leurs produits. Les améliorations apportées doivent être démontrées.	Partiellement atteint. Les analyses n'ont pas été effectuées dans tous les cas.	En 2004, toutes les unités d'organisation analyseront les produits ayant un impact sur l'environnement.
C. Consommation d'électricité Dans la plupart des services, la consommation d'électricité représente la plus forte charge polluante. Au cours des deux prochaines années, elle ne devra pas augmenter.	Partiellement atteint. Dans les services RUMBA : réduction de 0,5 %. Dans le domaine des EPF : augmentation de 6,3 % en 2002.	Dans le domaine militaire et dans le domaine civil hors EPF aucune comparaison annuelle n'est possible en raison de données incomplètes.
D. Réduction des émissions de CO₂ Énergie thermique : un plan de mesures sera mis au point d'ici 2003 dans le but d'atteindre les objectifs de SuisseEnergie (réduction de 15 %, de 1990 à 2010, du CO ₂ issu de l'énergie thermique fossile). Carburants : en introduisant RUMBA, les unités d'organisation répertorient tous les voyages effectués en voiture et en avion et adoptent des mesures pour atteindre l'objectif de SuisseEnergie (réduction de 8 %, de 1990 à 2010, du CO ₂ issu des carburants).	Partiellement atteint. Dans le domaine militaire et certains secteurs du domaine des EPF les plans de mesures ne seront établis qu'en 2004. Pas atteint. On est encore assez loin d'une réduction des émissions de CO ₂ dues aux voyages de service.	Dans le domaine militaire et dans le domaine civil hors EPF aucune comparaison annuelle n'est possible en raison de données incomplètes. Dans les services RUMBA, les voyages en voiture ont augmenté en 2002 de 14 % et ceux en avion de 15 %.
E. Utilisation rationnelle du papier La consommation de papier à copier doit être stabilisée au niveau de 2000 et la part du papier recyclé passer de 42 à 44 %.	Pas atteint. De 1998 à 2002, la consommation de papier a progressé de 5 %. La part du papier recyclé s'est repliée à 37 %.	Jusqu'en 2000, seule la quantité achetée par l'OFCL était connue. Depuis 2002, les quantités sont ventilées entre les services acquéreurs.
F. Achats écologiques La Commission des achats de la Confédération (CAC) clarifie les possibilités juridiques de favoriser les aspects écologiques dans les achats publics. Les services compétents développent des instruments adéquats pour réaliser cet objectif.	Atteint. Des critères d'adjudication écologiques sont dans GIMAP. La marge de manœuvre juridique est maintenant claire.	Voir en page 6 pour GIMAP et la norme informatique. Une norme pour l'informatique est en préparation.

Objectifs 2005

1. Gestion environnementale

D'ici 2005, toutes les unités d'organisation de la Confédération ont instauré RUMBA. L'impact environnemental des produits doit être pris en considération systématiquement.

2. Consommation d'énergie

En 2004, les domaines EPF, Militaire et Civil hors EPF mettent en place un système fiable de saisie des données énergétiques de leurs immeubles. Ils établissent des plans de mesures pour concrétiser les objectifs de SuisseEnergie en matière d'énergie électrique et thermique et libèrent les ressources

nécessaires pour les mettre en œuvre. Les services ayant déjà introduit RUMBA s'efforcent de réduire leur consommation d'électricité dans le secteur administratif.

3. Voyages de service

Toutes les unités d'organisation prennent des mesures propres à réduire la charge polluante induite par les voyages de service.

4. Papier

La consommation de papier à copier est plafonnée au niveau de 2002 et la part du papier recyclé augmente chaque année à partir de 2004.

5. Achats

Une norme environnementale s'appliquant à l'achat des appareils bureautiques et à leur utilisation dans l'administration fédérale est mise en vigueur dans le but de réduire la consommation d'électricité.

Le Conseil fédéral délègue aux directions des unités la responsabilité de concrétiser ces objectifs. L'Équipe RUMBA et les fournisseurs de prestations internes les assistent dans cette tâche.

Vue d'ensemble de l'administration fédérale

L'administration fédérale comprend les unités d'organisation ci-dessous, qui totalisent 41 500 postes à plein temps (situation le 1er janvier 2003). Les unités sur fond vert ont introduit le programme RUMBA en 2003; elles établissent chaque année un rapport

environnemental. Les unités sur fond jaune sont celles où l'équipe environnement a commencé la mise en place de RUMBA. Les unités restantes instaureront toutes le programme d'ici 2005. Celles suivies d'un astérisque (*) constituent une exception dans la

mesure où le Conseil fédéral les gère par mandat de prestations. Dans ces cas, l'échéance RUMBA est fixée dans le mandat de prestations.

	Unité d'organisation	Nombre de postes	Unité d'organisation	Nombre de postes
ChF Chancellerie fédérale	ChF Chancellerie fédérale	162	PFPD Préposé fédéral à la protection des données	17
	DFAE Département fédéral des affaires étrangères	SG+ Secrétariat général et Secrétariat d'État 91 DRE Direction des ressources et du réseau extérieur 306 DP Direction politique 192	Représentations diplomatiques et consulaires 1'834 DDIP Direction du droit international public 40 DDC Direction développement + coopération 536	
DFI Département fédéral de l'intérieur	SG DFI Secrétariat général 60	GSR Groupement de la science et de la recherche 27		
	CSI Centre de services informatiques 82	CEPF Conseil des écoles polytechniques féd. (*) 37		
	BFE Bureau fédéral de l'égalité 10	EPFZ École polytechnique fédérale de Zurich (*) 5'840		
	OFSP Office fédéral de la santé publique 305	EPFL École polytechnique fédérale de Lausanne (*) 2'915		
	OFC Office fédéral de la culture 306	IFAEPE Institut féd. pour l'aménagement des eaux (*) 310		
	AF Archives fédérales 51	LFEM Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (*) 740		
	OFES Office fédéral de l'éducation et de la science 66	IPS Institut Paul Scherrer (*) 1'363		
	OFS Office fédéral de la statistique 524	FNP Institut fédéral de recherches WSL (*) 430		
	OFAS Office fédéral des assurances sociales 314	MétéoSuisse, Office féd. de météorologie et climatol. (*) 268		
	OFAM Office fédéral de l'assurance militaire 234	Swissmedic, Inst. suisse des produits thérapeutiques (*) 246		
	DFJP Département fédéral de justice et police	SG DFJP Secrétariat général 118	OFJ Office fédéral de la justice 266	
CSI Centre de service informatique 134		CRA Commission de recours en matière d'asile 141		
MPC Ministère public de la Confédération 74		CFMJ Commission fédérale des maisons de jeu 29		
OFP Office fédéral de la police 630		metas Office fédéral de métrologie et d'accréditation (*) 154		
OFE Office fédéral des étrangers 152		ISDC Institut suisse de droit comparé (*) 37		
ODR Office fédéral des réfugiés 589		IPI Institut fédéral de la propriété intellectuelle (*) 220		
DDPS Dép. féd. de la défense, de la protection de la population et des sports		SG DDPS Secrétariat général 266	OFSPPO Office fédéral du sport (*) 255	
DIRINF Direction de l'informatique 356	Défense 11'061			
DPS Direction de la politique de sécurité 38	Armasuisse 852			
OFPP Office fédéral de la protection de la population 215	swisstopo Office fédéral de topographie (*) 231			
DFF Département fédéral des finances	SG DFF Secrétariat général 104	AFD Administration fédérale des douanes 4'830		
	OFIT informatique + télécommunication 460	CFB Commission fédérale des banques 124		
	OFCL OF des constructions et de la logistique 667	CDF Contrôle fédéral des finances 85		
	OFAP Office fédéral des assurances privées 54	RFA Régie fédérale des alcools (*) 160		
	AFF Administration fédérale des finances 223	Publica Caisse fédérale de pensions (*) 140		
	OFPER Office fédéral du personnel 97	SMINT Swissmint (*) 20		
	AFC Administration fédérale des contributions 1'028	CdC Centrale de compensation (*) 488		
	DFE Département fédéral de l'économie	SG DFE Secrétariat général 92	AEP Approvisionnement économique du pays 34	
ISCeco Centre de services informatiques 51	OFL Office fédéral du logement 52			
OFFT OF formation professionnelle et technologie 191	seco Secrétariat d'État à l'économie 532			
OFAG Office fédéral de l'agriculture 229	PUE Surveillance des prix 16			
Stations de recherches agronomiques et Haras nat. (*) 783	Comco Commission de la concurrence 36			
OVF Office vétérinaire fédéral 116	CIVI Service civil 34			
DETEC Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication	SG DETEC Secrétariat général 88	OFEN Office fédéral de l'énergie, y compris DSN (*) 184		
	IS DETEC Services informatiques du DETEC 41	OFEFP OF environnement, forêts + paysage 300		
	ARE Office fédéral du développement territorial 64	OFEG Office fédéral des eaux et de la géologie 126		
	OFROU Office fédéral des routes 158	BEAA/SEA Services d'enquêtes sur les accidents 10		
	OFT Office fédéral des transports 263	OFCOM Office fédéral de la communication (*) 277		
	OFAC Office fédéral de l'aviation civile 173	REKO Commission de recours du DETEC 12		

Organisation de la gestion environnementale

RUMBA dans les services de l'administration fédérale

Chaque unité d'organisation est responsable de l'introduction de son système de management environnemental, à définir selon RUMBA. Pour cela, elle peut compter sur le soutien de l'Équipe RUMBA ou de consultants externes. Les phases d'un tel système sont décrites ci-après.

1. Organisation

L'engagement de la direction est le principal facteur de réussite de la mise en œuvre de RUMBA. Celle-ci peut instituer une « équipe environnement ».

2. Analyse des effets

La charge polluante de l'administration (locaux, matériel de bureau, voyages de service) est analysée à l'aide de listes de contrôle, de relevements et d'indices. Chaque unité examine également les effets sur l'environnement de ses produits et services.

3. Plan directeur

Chaque unité s'engage à respecter son propre plan directeur pour l'environnement.

4. Objectifs environnementaux et plan de mesures

Des objectifs environnementaux annuels et un plan de mesures effectives définissent les priorités pour la concrétisation du plan directeur.

5. Mise en œuvre

Cette étape consiste à appliquer les mesures définies et à assurer la régularité de la communication interne, afin de sensibiliser le personnel et d'induire un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement.

6. Mesures de contrôle et corrections

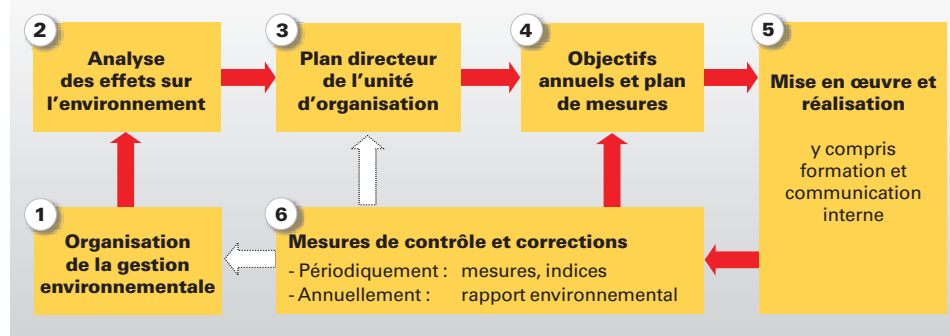
La mise en application des mesures et les indices définis font l'objet d'un examen périodique. Un rapport environnemental est établi annuellement à l'intention de l'Équipe RUMBA.

La mise en place du système de management environnemental (phases 1 à 6) s'étend

normalement sur près d'un an. À chaque étape, il s'agit d'intervenir sur les quatre axes de la gestion environnementale illustrés dans le graphique du bas.

Chaque unité d'organisation décide si elle veut compléter son système selon la norme ISO 14001 et le faire certifier.

Gestion environnementale dans les unités d'organisation



Axes d'intervention de la gestion environnementale



DDPS et domaine des EPF

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) réalise le programme RUMBA dans le cadre de son propre système de management environnemental et de l'aménagement, le SMEA, au sein duquel RUMBA couvre les aspects environnementaux propres à l'administration. La concrétisation du SMEA se manifeste par des objectifs stratégiques et des objectifs annuels pour toutes les unités du

DDPS et, le cas échéant, de l'armée. L'Office fédéral des exploitations des Forces aériennes, le Groupement de l'armement, la Pharmacie de l'armée ainsi que certains éléments de l'Office fédéral de la protection de la population sont déjà certifiés selon la norme ISO 14001.

Les deux écoles polytechniques fédérales (Lausanne et Zurich) et les quatre instituts de recherches (IFAPE, LFEM, ISP et FNP, cf.

page 13), qui forment ensemble le domaine des EPF, réalisent le programme RUMBA chacun de son côté, sous une forme adaptée à ses particularités. Les étapes prévues et la situation du projet peuvent être consultées sur Internet à l'adresse www.rumba-eth.ch. Le FNP et l'IFAPE ont achevé les premiers la mise en œuvre de RUMBA, début 2003, avec un audit externe.

Gestion environnementale pour l'ensemble de l'administration fédérale

Conférence des secrétaires généraux

Le Conseil fédéral a délégué la réalisation du programme RUMBA à la Conférence des secrétaires généraux, qui a créé l'Équipe de coordination RUMBA dans ce but.

Équipe de coordination RUMBA

Ses tâches principales sont la planification, l'uniformisation des indices et des rapports environnementaux de toutes les unités ainsi que l'évaluation du programme RUMBA (management review) sur la base du rapport environnemental biennal de l'administration fédérale. Membres de l'Équipe de coordination RUMBA :

Hans-Rudolf Wenger

Chancellerie fédérale
hans-rudolf.wenger@bk.admin.ch

Werner Nievergelt

Département fédéral des affaires étrangères
werner.nievergelt@eda.admin.ch

Bruno Ferrari-Visca

Département fédéral de l'intérieur
bruno.ferrari@gs-edi.admin.ch

Daniel Uhlmann

Département fédéral de justice et police
daniel.uhlmann@gs-ejpd.admin.ch

Brigitte Rindlisbacher

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
brigitte.rindlisbacher@gs-vbs.admin.ch

Brigitte Schmutz

Département fédéral des finances
brigitte.schmutz@gs-efd.admin.ch

Marc Rezzonico

Département fédéral de l'économie
marc.rezzonico@gs-evd.admin.ch

Hans Rudolf Dörig

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Chef de l'Équipe de coordination RUMBA
hansrudolf.doerig@gs-uvek.admin.ch

Équipe RUMBA

Elle soutient l'introduction et garantit la continuité de RUMBA de diverses manières :

- directives, listes de contrôle, supports didactiques et modules de mise en œuvre
- coordination de l'activité des consultants externes impliqués dans la réalisation de RUMBA dans les diverses unités d'organisation :
Heinz Habegger, Baleco AG
heinz.habegger@baleco.ch
Peter Häfeli, Usys GmbH
p.haefeli@usys.ch
Daniel Peter, INFRAS
daniel.peter@infras.ch
Marion Tobler, EMSC
mtobler@emsc.ch
- site Internet, échange d'expériences, information ciblée et motivation des principaux intervenants ;
- surveillance du programme et rapport environnemental de l'administration fédérale.

Membres de l'Équipe RUMBA :

Reinhard Friedli

chef de l'Équipe RUMBA
reinhard.friedli@bbl.admin.ch

Herbert Güttinger

gestion environnementale Domaine EPF
herbert.guettinger@eawag.ch

Simon Tobler

systèmes de management environnemental
simon.tobler@buwal.admin.ch

Ernst Ursenbacher

gestion de l'énergie
ernst.ursenbacher@bbl.admin.ch

Eveline Venanzoni

achats
eveline.venanzoni@buwal.admin.ch

Stefan Wiederkehr

questions énergétiques
stefan.wiederkehr@bfe.admin.ch

Daniel Rufer

E2 Management Consulting AG
drufer@e2mc.com

Autres informations

Les rapports environnementaux des unités et une documentation sur le programme RUMBA sont disponibles sous
www.rumba.admin.ch

Bibliographie:

Environnement Suisse 2002, OFS et OFEFP (éd.).

Commande :
www.publicationsfederales.ch

Stratégie 2002 pour le développement durable, Conseil fédéral.

Commande :
www.publicationsfederales.ch

Rapport environnemental 2001 de l'administration fédérale.

Commande :
reinhard.friedli@bbl.admin.ch

Les membres de l'Équipe de coordination et de l'Équipe RUMBA peuvent fournir des renseignements plus précis.



mpressum

Édition

Équipe de coordination RUMBA :
Hans Rudolf Dörig, SG DETEC

Conception et rédaction

Équipe RUMBA et
E2 Management Consulting AG

Maquette

Mario A. Graf, 8424 Embrach

Papier

Imprimé sur papier Cyclus Print,
135 g/m², 100 % recyclé

Traduction

Patrick Burkhard, Corcelles NE

Commande

OFCL, Vente de publications,
CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.ch
N° de commande: 801.525.f

RUMBA

Gestion des ressources et management environnemental
de l'administration fédérale